مركز دمياط
للعلاج الطبيعي
Damietta Physical therapy Center

Centre de physiothérapie de Damiette · DPTC

Guide du patient international

Tourisme médical, physiothérapie et rééducation

Du premier contact au suivi après le traitement

Guide destiné aux patients et à leurs accompagnants

Contact et réservation

dpt-center.com

+20 102 590 0210

Sommaire

01	Bienvenue au Centre de physiothérapie de Damiette	3
02	Nos services	3
03	Droits du patient	4
04	Responsabilités du patient	4
05	Services de tourisme médical	5
06	Le parcours du patient international, étape par étape	5
07	Voyage, visa et hébergement	6
08	Assurance médicale et paiement	6
09	Assurance médicale : pourquoi est-elle importante ?	7
10	Types d'assureurs et modèles de couverture	8
11	Principaux assureurs santé internationaux et organismes d'assistance	9
12	Confidentialité et protection des données	11
13	Sécurité et urgences	11
14	Réclamations et suggestions	11
15	Liste de contrôle avant l'arrivée	12
16	Liste de contrôle avant le départ après le traitement	12
17	Remarques importantes	13
18	Coordonnées	13
19	Tarifs du visa d'entrée en Égypte	14

01 Bienvenue au Centre de physiothérapie de Damiette

Le Centre de physiothérapie de Damiette (DPTC) est heureux d'accueillir les patients venant de l'étranger et de les aider à comprendre les étapes d'évaluation et de rééducation ainsi que les services administratifs liés à leur parcours de soins. Ce guide fournit des informations pratiques pour aider les patients et leurs accompagnants à préparer leur visite et à communiquer avec l'équipe du centre.

> L'adéquation du traitement et le plan de soins sont déterminés après examen des informations médicales et réalisation d'une évaluation appropriée. Ce guide ne remplace ni un avis médical ni les exigences en matière de visa et d'assurance propres à chaque situation.

02 Nos services

- Physiothérapie générale, évaluation fonctionnelle et élaboration d'un plan de traitement individuel.
- Rééducation des blessures sportives et reprise progressive de l'activité.
- Rééducation en santé de la femme et du plancher pelvien, selon l'évaluation et les besoins cliniques.
- Réadaptation respiratoire pour améliorer la capacité respiratoire et l'endurance, lorsque cela est médicalement approprié.
- Rééducation de la colonne vertébrale, correction posturale et traitement des problèmes de dos et de cou.
- Hydrothérapie, lorsqu'elle est disponible et adaptée à l'état du patient.
- Rééducation neurologique et rééducation des lésions de la moelle épinière, selon les moyens disponibles et le plan de traitement.
- Rééducation des tendons et programmes postopératoires, en coordination avec le médecin traitant.
- Éducation à la santé, prévention, suivi et mesure des progrès.

03 Droits du patient

- Recevoir des soins dans le respect, la dignité et l'intimité, sans discrimination.
- Recevoir des informations compréhensibles sur l'évaluation, le plan, les objectifs attendus, les risques et les alternatives.
- Participer à la prise de décision, consentir aux actes après explication et poser des questions à tout moment.
- Bénéficier de la protection des informations et des dossiers médicaux conformément aux règles et politiques en vigueur.
- Connaître le nom ou le rôle des membres de l'équipe participant à ses soins, dans la mesure permise par les procédures.
- Déposer une réclamation ou une remarque sans que cela n'affecte son droit à un traitement professionnel.
- Demander une copie des documents ou rapports auxquels il a droit, selon les procédures approuvées.

04 Responsabilités du patient

- Fournir des informations exactes et complètes sur son état de santé, ses médicaments, ses allergies et ses antécédents médicaux.
- Signaler à l'équipe toute nouvelle douleur, aggravation ou symptôme inhabituel pendant ou après la séance.
- Suivre les consignes de sécurité et signaler toute difficulté de déplacement ou tout risque de chute.
- Respecter les horaires des séances et prévenir le centre suffisamment tôt en cas de report ou d'annulation.
- Respecter le personnel et les autres patients et prendre soin des biens du centre.
- Discuter de toute préoccupation relative au plan de traitement ou à son coût avant de prendre une décision.

05 Services de tourisme médical

Le centre peut organiser le volet clinique du parcours de rééducation des patients internationaux et coordonner les informations pratiques disponibles. Le soutien proposé peut comprendre :

- La communication avec les patients internationaux.
- L'examen des documents médicaux avant l'arrivée.
- Une première consultation à distance lorsque cela est cliniquement approprié.
- L'élaboration d'un programme de rééducation individuel après évaluation.
- L'organisation des rendez-vous de traitement.
- Les rapports de progression et les comptes rendus de fin de traitement.
- La communication avec l'assureur ou la société d'assistance lorsque le patient en donne l'autorisation.
- Des informations générales pour aider les patients à planifier leur hébergement et leurs déplacements.

> Le centre ne se substitue ni à l'ambassade, ni aux autorités d'immigration, ni à la compagnie aérienne, à l'hôtel, à l'agence de voyages ou à l'assureur. Le patient reste responsable de la vérification des exigences relatives au voyage, au visa, au séjour et à l'assurance.

06 Le parcours du patient international, étape par étape

1. **Premier contact:** Envoyez vos coordonnées, votre pays de résidence, votre langue préférée et un bref résumé du motif de votre demande de soins.
2. **Envoi des rapports:** Envoyez vos rapports médicaux récents, le diagnostic s'il existe, la liste de vos médicaments et allergies, ainsi que les images ou examens pertinents, par un canal sécurisé indiqué par le centre.
3. **Examen préliminaire:** L'équipe examine les informations afin de déterminer si des données supplémentaires ou une consultation médicale sont nécessaires avant le voyage. L'examen à distance ne constitue pas un diagnostic définitif.
4. **Plan et coût estimatif:** Lorsque les informations sont suffisantes, le centre présente l'évaluation prévue, les services proposés, la durée approximative et le coût estimatif, ainsi que ce qui peut changer après l'évaluation sur place.
5. **Organisation de la visite:** Le patient contacte le centre pour confirmer le rendez-vous, les modalités d'arrivée, l'assistance linguistique, l'accompagnant et tout besoin particulier.
6. **Évaluation au centre:** L'évaluation clinique appropriée est réalisée, puis les objectifs, les risques, les alternatives et le plan proposé sont discutés avec le patient.
7. **Début de la rééducation et suivi:** Les séances sont assurées selon le plan approuvé, les progrès sont suivis et le plan est révisé si nécessaire.
8. **Rapport de fin de traitement et suivi:** Un résumé des services fournis, des recommandations à domicile et un plan de suivi peuvent être établis, selon les procédures approuvées et avec le consentement du patient.

07 Voyage, visa et hébergement

Les conditions d'entrée en Égypte varient selon la nationalité du patient, le motif de la visite et sa situation juridique. Vérifiez les exigences les plus récentes auprès des autorités égyptiennes officielles ou du consulat compétent avant de réserver votre voyage. Le centre ne peut garantir la délivrance d'un visa ni se prononcer à la place de l'autorité compétente.

- Renseignez-vous tôt sur le visa et ne vous fiez pas à des informations dépassées ou à des publications non officielles.
- Assurez-vous de la validité de votre passeport et vérifiez les exigences d'assurance ou les justificatifs propres à votre situation.
- N'effectuez aucune réservation non remboursable avant d'avoir vérifié les conditions de voyage qui vous concernent.

> Vous pouvez contacter le centre pour obtenir les informations d'ordre organisationnel qu'il est en mesure de fournir ; les réservations de vol, d'hébergement et de transferts ne sont confirmées que si elles font l'objet d'un accord distinct et explicite.

08 Assurance médicale et paiement

Disposer d'une police d'assurance ne signifie pas nécessairement que tous les services de physiothérapie ou de rééducation sont couverts. La couverture dépend des conditions de la police, du réseau de prestataires, des plafonds de prestations, des exclusions et des accords préalables requis.

- Demandez à votre assureur une confirmation écrite de la prise en charge des services de physiothérapie ou de rééducation dont vous avez besoin.
- Vérifiez si un accord préalable est nécessaire et si le centre fait partie du réseau.
- Renseignez-vous sur votre quote-part, les limites de séances et de couverture, les exclusions et la procédure de remboursement.
- Demandez si l'assureur paie directement le centre ou si le patient avance les frais puis demande un remboursement.
- Ne commencez pas le traitement en supposant que le service est couvert avant que l'accord et les conditions applicables aient été confirmés.
- Avant le début du traitement, demandez un devis écrit détaillant le coût et ce qu'il comprend, la politique de paiement, d'annulation et de report, ainsi que les éventuels frais supplémentaires.

09 Assurance médicale : pourquoi est-elle importante ?

L'assurance médicale peut aider à protéger le patient contre des frais imprévus et à préciser qui prend en charge le traitement, les complications ou les soins urgents couverts par la police.

Démarches à suivre avec l'assurance :

1. **Demande initiale et estimation médicale:** Contactez d'abord le centre et envoyez vos rapports médicaux. L'équipe médicale étudie votre dossier et établit un plan de traitement préliminaire ainsi qu'une estimation du coût.
2. **Contact avec l'assureur:** Soumettez le plan du centre et l'estimation du coût à l'assureur ou à la société d'assistance afin d'obtenir un accord préalable ou une lettre de garantie (LOG).
3. **Confirmation et réservation:** Envoyez au centre la lettre de garantie approuvée ou l'accord préalable écrit pour confirmer la réservation et commencer le traitement.
4. **Option de remboursement:** Si la police fonctionne par remboursement, le centre fournit, à l'issue du traitement, les factures officielles cachetées, le détail des séances et les rapports médicaux à l'appui de la demande.

> La police du patient et l'assureur définissent l'étendue de la couverture, et non le centre de rééducation. Il est vivement recommandé d'obtenir une confirmation écrite avant le traitement et le voyage.

10 Types d'assureurs et modèles de couverture

Pour un parcours de soins plus fluide, le patient international doit comprendre le fonctionnement de son assureur. Le centre travaille avec des assureurs et des organismes d'assistance internationaux selon deux principaux modèles de règlement :

1. Facturation directe : prestataires du réseau et lettres de garantie approuvées

Le centre se coordonne directement avec l'assureur du patient ou l'administrateur tiers de sinistres médicaux (TPA).

Fonctionnement : l'assureur émet une lettre de garantie officielle (LOG) ou un certificat d'accord préalable couvrant des séances et actes de rééducation déterminés.

Rôle du patient : il prend en charge les éléments non couverts, les franchises ou les services dépassant le plafond financier approuvé.

2. Paiement puis demande de remboursement : hors réseau

Si le centre n'a pas de contrat direct avec le réseau de l'assureur du patient, les services sont fournis selon le principe du remboursement.

Fonctionnement : le patient règle directement au centre les frais de traitement selon la grille tarifaire officielle.

Rôle du patient : pendant ou après le traitement, il obtient auprès de l'unité de tourisme médical un dossier de demande complet, comprenant des factures détaillées cachetées, des reçus officiels, des rapports de progression médicale et des feuilles de présence quotidiennes signées, à transmettre à l'assureur pour demander un remboursement total ou partiel.

3. Assurance voyage médicale et assurance santé complète

Assurance voyage incluant les urgences médicales : couvre généralement les cas aigus, la stabilisation en urgence et les blessures soudaines survenues pendant le voyage. Elle exclut en général la physiothérapie courante ou liée à une affection préexistante, sauf accord préalable.

Assurance santé internationale complète : peut couvrir la rééducation programmée, les programmes de physiothérapie spécialisés et la convalescence après une opération, dans les limites de la police et sous réserve d'un accord préalable.

11 Principaux assureurs santé internationaux et organismes d'assistance

Afin de faciliter les soins médicaux et les accords financiers, le centre se coordonne avec des compagnies d'assurance mondiales, des organismes d'assistance internationaux et des gestionnaires de sinistres médicaux. Voici un aperçu des principaux acteurs :

Premièrement : les compagnies d'assurance santé mondiales

Bupa Global
Assureur santé international de premier plan, proposant une couverture mondiale complète pouvant inclure la rééducation prolongée, la physiothérapie spécialisée et les soins à l'étranger, selon la police.

www.bupaglobal.com

Cigna Global
Acteur mondial proposant des plans médicaux internationaux flexibles, des circuits d'accord préalable et des options de couverture pour les expatriés et les patients du tourisme médical.

www.cignaglobal.com

Allianz Care
Marque santé internationale d'Allianz Partners ; propose une couverture médicale transfrontalière, des prestations de rééducation et des options de facturation directe selon le plan et le réseau.

www.allianzcare.com

AXA Global Healthcare
Propose une couverture santé mondiale et des réseaux d'assistance internationaux, avec des circuits de règlement direct et le remboursement des frais de physiothérapie selon les conditions de couverture.

www.axaglobalhealthcare.com

Aetna International
Prestataire mondial d'avantages santé, proposant des solutions pouvant inclure la rééducation postopératoire, la gestion des soins de longue durée et des plans internationaux sur mesure.

www.aetnainternational.com

MetLife Worldwide
Propose des plans de santé et de protection mondiaux destinés aux organisations internationales, aux employés détachés et aux assurés individuels.

www.metlife.com

Deuxièmement : les sociétés d'assistance internationales et gestionnaires de sinistres médicaux (TPA)

Ces organismes gèrent les dossiers, les dispositions médicales et les lettres de garantie (LOG).

International SOS

Société mondiale d'assistance médicale et de services de gestion des risques, qui gère la logistique des patients internationaux, les soins d'urgence et les autorisations de traitement.

www.internationalsos.com

Euro-Center

Organisme spécialisé dans l'assistance médicale, présent en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique, qui facilite le traitement des demandes d'indemnisation et les accords médicaux.

www.euro-center.com

NEXTCARE (Allianz Partners / GIG)

Gestionnaire de sinistres médicaux de premier plan au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, qui gère les réseaux de soins, le traitement des demandes et les accords de facturation directe.

www.nextcarehealth.com

> La couverture dépend des conditions de la police de chaque patient, de l'éligibilité au réseau et de l'accord préalable. Contactez votre gestionnaire d'assurance avant le voyage pour confirmer le détail de la prise en charge des services du centre.

12 Confidentialité et protection des données

Le centre utilise les informations de santé et d'ordre administratif nécessaires pour coordonner les soins, fournir les services et gérer le dossier, conformément aux politiques approuvées et aux lois en vigueur. Seules les données nécessaires doivent être collectées, leur consultation doit être limitée aux personnes autorisées, et elles ne doivent être partagées avec d'autres parties que sur une base légale ou avec un consentement approprié.

> Si un patient souhaite autoriser l'utilisation de photos, de témoignages ou de récits de traitement à des fins médiatiques, cela doit faire l'objet d'un consentement distinct et clair, conformément à la politique du centre. Le consentement au traitement ne vaut pas automatiquement consentement à la publication.

13 Sécurité et urgences

- Prévenez l'équipe avant la séance si vous ressentez des vertiges, un essoufflement, une douleur intense ou une faiblesse soudaine, ou si vous remarquez un changement inquiétant.
- Signalez à l'équipe tout risque de chute ou tout besoin d'aide pour vous déplacer ou utiliser les toilettes.
- En cas de symptômes urgents ou mettant la vie en danger, appelez immédiatement les services d'urgence locaux et n'attendez pas une réponse par e-mail ou par les réseaux sociaux.
- Informez l'équipe à l'avance de tout besoin particulier lié à la mobilité, à l'audition, à la vue ou à la communication.
- Ce guide n'indique pas de numéro d'urgence ; utilisez le numéro officiel en vigueur là où vous vous trouvez et vérifiez-le à votre arrivée.

14 Réclamations et suggestions

Les patients ou leurs accompagnants peuvent adresser une réclamation ou une suggestion à la direction du centre par les canaux de communication officiels approuvés. Veuillez indiquer la date de la visite, le type de service, une description claire du problème et le meilleur moyen de vous répondre, en évitant d'envoyer des données médicales sensibles par des canaux non sécurisés.

Les réclamations sont examinées selon la procédure approuvée du centre et traitées avec respect, confidentialité et dans un délai raisonnable.

> **Responsable de l'unité de tourisme médical :** Mme Ola Mohamed Soliman | **Téléphone :** 01025900210

15 Liste de contrôle avant l'arrivée

Avant de partir pour l'Égypte, assurez-vous des points suivants :

- [] Validité du passeport.
- [] Vérification du visa et demande effectuée si nécessaire.
- [] Confirmation des rendez-vous de traitement.
- [] Confirmation écrite de la couverture d'assurance.
- [] Obtention de l'accord préalable s'il est requis.
- [] Réservation du vol.
- [] Organisation de l'hébergement.
- [] Traduction des rapports médicaux si nécessaire.
- [] Planification de la quantité de médicaments nécessaire.
- [] Enregistrement des coordonnées du centre.
- [] Enregistrement des coordonnées d'une personne à contacter en cas d'urgence.

16 Liste de contrôle avant le départ après le traitement

- [] J'ai reçu un résumé de mon plan de traitement et les recommandations à suivre à domicile.
- [] J'ai compris les exercices ou précautions recommandés par l'équipe.
- [] Je sais comment contacter le centre pour le suivi ou pour toute question.
- [] J'ai vérifié mes rendez-vous de suivi et les éventuelles consignes de voyage après le traitement.
- [] J'ai reçu les reçus ou documents nécessaires à l'assurance, le cas échéant.
- [] J'ai informé l'équipe de tout symptôme ou préoccupation qui n'a pas encore été abordé.

17 Remarques importantes

Ce guide vise à faciliter la communication et la planification des patients internationaux, mais il ne constitue ni un avis médical, ni un avis juridique, ni un conseil en matière d'immigration, de voyage ou d'assurance. Les règles et exigences (visas de voyage, conditions des compagnies aériennes, couverture d'assurance, recommandations médicales) pouvant évoluer, vérifiez toujours auprès des autorités compétentes, des compagnies aériennes et des assureurs avant de voyager.

Ce guide constitue donc une orientation générale et ne représente pas :

- Un diagnostic ou une prescription thérapeutique.
- Un engagement de prise en charge des frais par l'assureur, ni une garantie de résultats du traitement.
- Une approbation ou une garantie d'obtention d'un visa.

> L'ensemble des services, des coûts, des couvertures d'assurance et des décisions relatives au voyage sont soumis à une évaluation individuelle, aux accords écrits et aux décisions des autorités concernées.

18 Coordonnées

Nom	Centre de physiothérapie de Damiette (DPTC)
Adresse	Nouvelle Damiette – Rue 100 – Rue Al-Sahbagiya
Téléphone et réservation	0572403473 \| 01141504900 \| 01025900210
Coordination médicale	Dr Ayman El-Batta – Consultant en physiothérapie et rééducation
Site web	https://dpt-center.com/
E-mail	mrkzdmyatlllajaltby@gmail.com
Horaires d'ouverture	De 10 h 00 à 22 h 00
Responsable de l'unité de tourisme médical	Mme Ola Mohamed Soliman
Téléphone de l'unité de tourisme médical	01025900210
Directeur du centre	Dr Ayman Adly El-Botta

19 Tarifs du visa d’entrée en Égypte

Tarifs indicatifs du visa d’entrée, en dollars américains (USD), selon la nationalité, tels que communiqués au centre. Les tarifs, délais et exigences peuvent changer ; vérifiez les informations les plus récentes avant de réserver, comme indiqué à la section 07.

Nationalité	Type de visa / remarque	Tarif (USD)	Délai de traitement
Libyenne	Standard	**105 $**	4 jours
	Express	**115 $**	Sous 24 heures
	Immédiat, à l’aéroport	Tarif variable	—
	Accord numérique	**150 $**	4 jours
Marocaine, algérienne, tunisienne	Via lettre de garantie	**60 $**	48 heures
Soudanaise	Par avion	**115 $**	4 jours
	Poste-frontière terrestre	**175 $**	4 jours
Africaine, asiatique et toutes les autres nationalités	Standard	**115 $**	4 jours
	Immédiat, à l’aéroport	Tarif variable	—
Somalienne	Standard	**150 $**	—

Ces tarifs sont indicatifs et ne constituent ni une approbation ni une garantie d’obtention d’un visa. Les conditions d’entrée dépendent de la nationalité, du motif de la visite et de la situation juridique ; vérifiez-les toujours auprès des autorités égyptiennes officielles ou du consulat compétent avant de réserver votre voyage.